REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

CABINET DU PREMIER MINISTRE

COSO OUEST
Projet de Développement Communautaire et Local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire

PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LOCAL DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE – COSO OUEST (P507888)

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN INFRASTRUCTURES RURALES (SIR) POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LOCAL DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE (COSO-OUEST)

Termes de référence

Juillet 2026

Official Use Only

I- CONTEXTE

1.1 Justification du projet

Durant la dernière décennie, la Côte d'Ivoire a fait d'importants progrès sur le plan économique et de la gouvernance, renforçant sa position de moteur clé de la stabilité régionale, après les crises qu'elle avait subies. Cependant, les risques de fragilité régionale ainsi que des risques endogènes persistent et continuent de poser des défis dans un contexte de nouvelles pressions telles que la migration irrégulière, le changement climatique et les conflits liés aux ressources.

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement ivoirien à travers les phases successives de son programme social dénommé PSGouv a réalisé d'importants investissements dans plusieurs domaines (eau, électrification, éducation, santé, emploi des jeunes, protection sociale, etc.), répondant aux besoins les plus urgents avec un axe dédié à la prévention de la fragilité dans les zones frontalières. En lien avec cette stratégie, le projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO) mis en œuvre sur la période 2022-2028 avec une approche réussie de Développement Conduit par les Communautés (DCC) dans les localités frontalières vulnérables du Nord, démontre que la planification au niveau des villages, soutenue techniquement au niveau régional, peut renforcer durablement la cohésion sociale à travers la réalisation d'infrastructures et d'activités économiques identifiées et planifiés de façon inclusive par les bénéficiaires eux-mêmes au niveau local.

Les régions de l'Ouest du pays, en particulier dans le district des Montagnes, restent fragiles d'un point de vue économique et vulnérables aux conflits et aux risques de violence. Au titre des défis identifiés figurent la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins alimentaires, les déficits en infrastructures lourdement affectées par les dernières crises militaro-politiques ainsi que les défis de gouvernance locale se traduisant en tensions communautaires exacerbées par les litiges fonciers.

C'est dans ce contexte que fort des acquis du projet COSO dans le Nord, le Gouvernement ivoirien avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale a initié le Projet de Développement Communautaire et Local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire (COSO-Ouest).

1.2 Présentation du projet

L'objectif de Développement du Projet (ODP) est d'améliorer l'accès à des services de base inclusifs et résilients ainsi qu'aux opportunités économiques dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. D'un montant global de 100 millions de dollars US (environ 60 milliards FCFA), le projet cible environ 620 localités rurales (villages et campements) dans 35 sous-préfectures des régions du Tonkpi, Guemon et Cavally et sera mis en œuvre sur la période 2026-2030. L'approche de mise en œuvre sera la même que le projet régional COSO en cours dans le Nord, c'est-à-dire le Développement Conduit par les Communautés (DCC) ou le Développement Communautaire Local (DCL), qui met les communautés bénéficiaires au centre des décisions de planification, de mise en œuvre et de suivi des investissements financés à leur profit.

Le projet COSO-Ouest est structuré autour de quatre (4) composantes ainsi décrites :

- **Composante 1 : Un développement local résilient et inclusif au niveau communautaire (51 millions USD).**

Par l'approche DCC, la composante 1 financera des infrastructures communautaires et des AGR résilientes au climat. Ces investissements aideront les communautés à combler les lacunes critiques dans les services de base, à développer des opportunités économiques locales et à renforcer leur capacité à planifier, mettre en œuvre et maintenir les investissements prioritaires au fil du temps. La sous-composante 1.1 relative à l'accès aux services de base grâce à des infrastructures résilientes et inclusives (40 millions USD), finance des infrastructures communautaires à petite échelle et résilientes au climat qui répondent aux besoins les plus urgents des communautés. Quant à la sous-composante 1.2 relative à l'augmentation des opportunités de subsistance pour les femmes et les jeunes (11 millions USD), elle vise à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes grâce au financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) au niveau communautaire.

Official Use Only

- **Composante 2 : Développement socio-économique au niveau régional (21 millions USD)**

Cette composante soutiendra la réhabilitation et le développement d'infrastructures économiques locales résilientes au niveau régional, répondant aux besoins socio-économiques nécessitant des solutions inter-villages ou une planification descendante. Elle se concentrera sur le renforcement du Développement Economique Local (DEL) en améliorant l'accès au marché et la connectivité entre les zones de production et les pôles économiques, en favorisant la création d'emplois, tout en élargissant la fourniture d'eau potable sûre dans les localités ciblées. Collectivement, ces investissements devraient libérer le potentiel économique local en réduisant les coûts de transaction, en créant de nouvelles opportunités et en améliorant la fiabilité des services essentiels. En reliant les zones de production aux marchés et centres de services, la composante catalysera la croissance de l'agriculture et d'autres secteurs. L'expansion qui résulte de l'activité du marché devrait se traduire par une création d'emplois significative — en particulier pour les jeunes et les femmes.

- **Composante 3 : Génération de connaissances et renforcement institutionnel (18 millions USD)**

Cette composante soutiendra l'institutionnalisation de l'approche de Développement Communautaire Local (DCL) et renforcera la coopération entre les communautés et les institutions. Elle financera des travaux analytiques, le dialogue politique, des interventions ciblées de cohésion sociale et le renforcement des capacités des acteurs locaux et des institutions gouvernementales qui supervisent la planification du développement local. La composante élaborera des outils opérationnels et recommandations politiques, et renforcera les capacités locales à planifier, mettre en œuvre et surveiller des investissements inclusifs. La composante financera également une évaluation d'impact pour évaluer l'impact d'un accès équitable aux services sur la prestation des services du dernier kilomètre. Afin de tirer pleinement parti des outils numériques développés dans le cadre du projet COSO Nord, ces outils seront mis à jour et améliorés, en particulier la plateforme de gestion des connaissances et le registre de cartographie des investissements.

- **Composante 4 : Gestion du projet (10 millions USD)**

Cette composante soutiendra la gestion et la coordination du projet aux niveaux régional, national et sous-national en couvrant les coûts d'exploitation de la planification, de la mise en œuvre et de la supervision technique des activités ; la gestion et le suivi des Normes Environnementales et Sociales (NES) ; la Gestion financière (GF) et la passation de marchés ; la préparation de Plans de Travail et de Budgets Annuels (PTBA), ainsi que de rapports d'avancement, de communication et des modalités de suivi et évaluation, y compris la mise en place d'un Système de Gestion de l'Information (SGI) et d'un mécanisme de retour d'information pour les bénéficiaires du projet. Les activités de coordination soutiendront la création et le fonctionnement des Commissions Régionales d'Approbation et de suivi des Sous-projets (CRAS), du Comité de Pilotage National (CPN) et des comités techniques nationaux et locaux.

Le projet sera exécuté par une Unité de Coordination de Projet (UCP) sous la supervision du Cabinet du Premier Ministre, maître d'ouvrage du projet.

La principale représentation régionale (antenne régionale) du projet est basée à Man et des bureaux annexes à Guiglo et Duekoué. L'antenne régionale collaborera avec les acteurs au niveau local notamment les Comités de Développement villageois (CDV) qui seront suscités par le projet au niveau village, les Collectivités (communes et régions), les représentations locales des Ministères sectoriels et les CRAS présidés par les Préfets de région et chargés d'examiner et approuver les sous-projets priorisés au niveau village.

Les présents termes de référence sont relatifs au recrutement d'un **Spécialiste en Infrastructures Rurales (SIR)** pour le compte de l'Unité de Coordination du projet COSO-Ouest.

Official Use Only

II- RESPONSABILITES ET TACHES

2.1 Responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le **Spécialiste en Infrastructures Rurales** est chargé de la supervision de toutes les activités relatives aux études et à la bonne exécution des travaux de construction/réhabilitation des infrastructures selon l'approche communautaire et du renforcement des capacités des communautés, des collectivités et des services déconcentrés à la prise en charge de l'entretien post-investissement.

2.2 Principales tâches

De façon spécifique, le **Spécialiste en Infrastructures Rurales** aura pour principales tâches de :

- ✓ **Au plan de la planification/programmation et des phases préparatoires**

- Proposer les termes de référence (TdR) de toutes les études/missions liées aux sous-projets de construction/réhabilitation ;
- Organiser le cadre de réalisation des études nécessaires à la mise en place d'infrastructures et équipements communautaires ;
- Apporter un appui à la réalisation du screening environnementale et social, en collaboration avec les spécialistes en sauvegardes environnementale et sociale ;
- Apporter l'appui nécessaire pour la validation des plans de masse et l'implantation des ouvrages ;
- Faire le contrôle technique de l'établissement des Devis Quantitatifs et Estimatifs (DQE) des travaux de construction et réhabilitation des infrastructures et équipements communautaires ;
- Appuyer la cellule de passation de marchés pour le montage des dossiers techniques d'avis à manifestation d'intérêt et de demandes de cotation, pour le dépouillement, les analyses techniques et financières des propositions et l'élaboration du rapport d'analyse ;
- Participer au processus de sélection des prestataires devant intervenir sur des études, les audits/contrôle techniques et travaux ayant un lien avec les sous-projets d'infrastructures ;
- Identifier les besoins de renforcement des capacités, planifier et superviser le renforcement des capacités des acteurs clés (techniciens génie civil du COSO, communautés/organes communautaires, collectivités territoriales, services techniques déconcentrés, etc.) sur la gestion durable des ouvrages ;
- Appuyer l'élaboration ou l'actualisation du manuel d'exécution du projet et en particulier les procédures spécifiques aux domaines des infrastructures génie civil ;

- ✓ **Au plan opérationnel et du suivi-évaluation**

- Suivre et superviser les activités techniques des agents de terrain (ADC génie civil) ;
- Apporter l'appui nécessaire pour la coordination, le suivi et le contrôle des travaux de construction/réhabilitation et de mise en place des équipements communautaires ;
- Faire le suivi des levées des réserves des chantiers avant les réceptions provisoires et définitives ;
- Appuyer la rédaction des rapports de fin de chantier ;
- Apporter un appui pour la validation des rapports périodiques des techniciens génie civil ;
- Participer aux missions de réceptions provisoires et définitives des travaux des sous-projets suivant son chronogramme de visite ;

Official Use Only

- Etablir les procès-verbaux des constats, des réceptions provisoires et définitives, les décomptes, les factures, les attachements des travaux de réalisation d'infrastructures et d'équipements dans les communautés bénéficiaires ;
- S'assurer de l'archivage des Procès-verbaux de réceptions provisoires et définitifs ;
- Assurer le suivi des dossiers de paiement des entreprises d'exécution des travaux ;
- Appuyer la mise en place des organes communautaires de gestion et d'entretien des ouvrages ;
- Coordonner et superviser les relations de travail avec toutes les parties prenantes locales du projet et servir de personne de contact entre elles et l'équipe du projet afin de mobiliser les acteurs locaux et de promouvoir les activités des ouvrages et les résultats du projet ;
- Conduire les missions de contrôle opérationnel en lien avec les sous-projets afin de s'assurer que les travaux sont exécutés conformément aux prescriptions techniques et que le suivi des activités confiées aux agences d'exécution / prestataires se déroulent de manière satisfaisante ;
- Apporter un appui pour les arbitrages au niveau des sous- projets d'infrastructures dans le cadre de l'approche communautaire ;
- Participer à l'analyse et l'examen des sous-projets communautaires avant leur soumission à la Commission d'Approbation et de Suivi de Sous-projets (CRAS) ;
- Contribuer à la mise à jour de la base de données des infrastructures ;
- Mettre à disposition toutes les données nécessaires sur le suivi et la mise en œuvre des infrastructures aux cellules fiduciaires et suivi-évaluation ;
- Veiller à l'application des dispositions du manuel d'exécution relative aux sous-projets d'infrastructures communautaires ;
- Participer aux activités entrant dans le cadre du contrôle interne et du contrôle externe du projet.

Le **Spécialiste en Infrastructures Rurales** effectuera par ailleurs toutes autres tâches à la demande du Coordonnateur du Projet, en lien avec ses responsabilités.

III- PROFIL

3.1 Formation

- Etre titulaire d'un diplôme d'étude supérieure de niveau minimum Bac+5 Génie Civil ou des Travaux Publics ou équivalent.

3.2 Expériences professionnelles

- Avoir une expérience d'au moins huit (8) ans dans le suivi des travaux de réalisation des ouvrages/ infrastructures (écoles, centres de santé, pistes rurales etc.) dans le secteur publique ou privé ;
- Avoir au moins une expérience en tant responsable dans la planification et la coordination des activités de réalisation ou de contrôle d'ouvrages / infrastructures en milieu rural ;
- Avoir une expérience dans la réalisation des Devis Quantitatifs et Estimatifs (DQE) des infrastructures génie civil ;
- Avoir au moins une expérience avérée dans la conception de plans complexes d'infrastructures génie civil ;

Official Use Only

- Avoir une expérience dans la préparation et l'élaboration de dossiers d'appels d'offres (DAO);
- Avoir une expérience d'un projet ou programme portant sur la cohésion sociale et/ou les défis liés aux changements climatiques serait un atout.

3.3 Aptitudes et qualités requises

- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de communication en français ;
- Avoir la capacité de collaborer avec une diversité de parties prenantes ;
- Être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Démontrer d'une efficacité et d'une rigueur dans le suivi et le contrôle des travaux dans le respect des cahiers de charge, des clauses contractuelles et des procédures ;
- Être familiarisé aux outils numériques de génie civil (AutoCAD, TECPRO, Revit, Robot, etc.) ;
- Avoir une bonne maitrise de l'outil informatique et notamment des logiciels usuels (Word, Excel, Powerpoint etc.) ;
- Avoir des aptitudes à la résolution des problèmes liés chantiers de travaux ;
- Être une personne reconnue pour son honnêteté, sa discrétion et son aptitude à travailler en équipe.

IV- LOCALISATION DU POSTE

Le **Spécialiste en Infrastructures Rurales** sera en poste à Man, à l'antenne régionale du projet. Il sera amené à effectuer des déplacements réguliers dans la zone cible du projet dans le cadre de ses responsabilités.

V- DUREE DU CONTRAT

Le **Spécialiste en Infrastructures Rurales** interviendra à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable à la suite d'une évaluation de performance annuelle jugée satisfaisante.

VI- CRITERES DE PERFORMANCE

Le **Spécialiste en Infrastructures Rurales** sera évalué sur la base de ses capacités à exécuter efficacement sa(ses) mission(s). L'évaluation de sa performance sera faite sur la base d'éléments d'appréciation entre autres :

- Des critères qualificatifs ou intrinsèques ;
- Des critères techniques ;
- Des critères liés aux résultats.

Une grille détaillée spécifique au poste précisera les critères d'évaluation.

VII- METHODE DE SELECTION

Le recrutement sera effectué sur une base concurrentielle et transparente s'appuyant sur les critères de présélection définis dans le profil du poste. Si le candidat a un lien direct/indirect avec un ou plusieurs personnels de l'Unité de Coordination du Projet, il a l'obligation de le signaler dans son dossier de candidature.

Official Use Only

Le recrutement sera effectué en deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats en vue de l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus ;
- Une phase de sélection par interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque Mondiale.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la phase des entretiens de sélection. Par ailleurs, les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront, avant leur recrutement, se conformer aux dispositions en vigueur.

VIII- CONSTITUTION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- **Une lettre de motivation** adressée à la Coordonnatrice du projet COSO ;
- **Un curriculum vitae (CV)** détaillé présentant au mieux les spécifications notifiées dans le profil recherché et précisant les **référents professionnels** (noms, titres et coordonnées des personnes de référence pour les postes occupés) ;
- **Les photocopies des diplômes** et/ou attestations pour les déclarations figurant dans le CV.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et adressés à Madame la Coordonnatrice du projet COSO au plus tard le **31 Août 2026 à 16 Heures 30 minutes,** avec la mention : « **Candidature au poste de Spécialiste en Infrastructures Rurales au Projet de développement communautaire et local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire (COSO-Ouest) »,**

- Soit par voie électronique à l'adresse suivante, en un seul dossier pdf : **recrutements-cosoouest@coso.ci** ;
- Soit sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), et déposés à l'adresse géographique indiquée ci-après :

Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO)
7ième Tranche, Rue de la Résidence les Flamboyants
Tel : 27 22 22 30 50
infos@coso.ci

Les dossiers de candidatures reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet au secrétariat du projet COSO.

Official Use Only